



Périmètre d'intervention du Syndicat Mixte Médian Yonne



Syndicat Mixte Yonne Médian
 6 bis Place du Maréchal
 89000 Auxerre
 03 86 94 72 12
 contact@yonnemedian.fr
 www.yonnemedian.fr

- Nord département
- Le Vrin
- Le Tholon
- Le Ravillon
- La rive gauche de l'Yonne
- La rive droite de l'Yonne

Envie de découvrir d'autres Qui l'eût crue ? ®

UNE GESTION INTÉGRÉE DE L'EAU
 POUR PRÉSERVER LES MILIEUX
 DE MANIÈRE PÉRENNE ET DURABLE
 ET RÉDUIRE LE RISQUE D'INONDATION



QUI L'ÊT CRUE?®

L'Yonne à JOIGNY

Le Syndicat Mixte Yonne Médian (SMYM) exerce la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) sur son territoire.

Qui l'eût crue ?® est un outil de communication développé afin de partager ensemble une même culture du risque d'inondation.

Joigny est profondément liés à la rivière Yonne, dont l'héritage de navigation est ancrée dans l'histoire et l'identité du paysage local. Toutefois, ce patrimoine naturel engendre un risque d'inondation.

Cette balade urbaine reliant Joigny, Saint-Aubin-sur-Yonne et Cézilly longe les rives de l'Yonne et du canal, vous offrant l'opportunité de découvrir la rivière, son histoire, et son influence sur les villes et les activités locales.



1 BORD DE L'YONNE VERS LE MARCHÉ COUVERT

D'où vient mon cours d'eau, qui est-il ? Le paysage de Joigny est défini par l'Yonne, qui coupe la ville en deux, et par le Tholon, qui s'écoule au sud de la ville. Un cours d'eau s'écoule, dans son bassin versant, depuis sa source située en amont (montagne), jusqu'en aval (vallée).



Le bassin versant est délimité par une ligne de crête, sur lequel toutes les eaux de surface (pluies, cours d'eau) et souterraines (nappes d'eau, sources), convergent jusqu'à l'exutoire.

À son exutoire, le cours d'eau peut confluer en se jetant dans un autre cours d'eau, devenant un affluent, ou créer une embouchure en se déversant dans la mer ou l'océan, devenant un fleuve, comme la Seine.

Un bassin versant comprend de nombreux sous-bassins créés par les affluents et sous-affluents qui alimentent le cours d'eau. Chaque cours d'eau conflue avec un autre, formant un réseau complexe qui

mène à la mer ou à l'océan via le fleuve.

Le bassin versant de l'Yonne compte de nombreux affluents : le Beuvron, la Cure, le Serein, l'Armançon, le Tholon, le Vrin, la Vanne, etc. L'Yonne est elle-même un affluent de la Seine.

Le bassin versant de la Seine est 7 fois plus vaste que celui de l'Yonne et 473 fois plus grand que celui du Tholon !*

*Seine 79 000 km²; Yonne 10 836 km²; Tholon 167 km²



La Seine, un affluent de l'Yonne ?

À la confluence, on constate que le débit de l'Yonne (quantité d'eau qui s'écoule par unité de temps) est supérieur à celui de la Seine, suggérant ainsi que la Seine se jette dans l'Yonne et que c'est l'Yonne qui coule à Paris. Néanmoins, il a été décidé de ne pas contester le statut de grand fleuve de la Seine en raison de son profond ancrage historique.

L'eau considérée comme sacrée. Des traces d'une implantation gallo-romaine appelée « Jovianicum »* ont été découvertes sur le plateau de la Forêt d'Othe, dominant la rive droite de la rivière Yonne. On ignore si une ville s'était établie à proximité de l'Yonne à cette époque, car cette zone n'a pas encore été fouillée**.

*centre sidérurgique et thermes

**Une fouille est prévue à partir d'octobre 2024

Et du côté de la Seine ? Près des sources de la Seine, à Source-Seine, en Côte d'Or, des fouilles archéologiques ont révélé un sanctuaire dédié à Sequana, la déesse du fleuve, dont les eaux étaient associées à la naissance et à la santé.

En s'implantant près des rivières, les villes bénéficient de nombreuses ressources : eau, défense naturelle, zones de pêche, routes commerciales, etc. L'origine des sources, fascinantes et essentielles pour la société, les rendait sacrées, ainsi que les rivières. L'Yonne fut ainsi divinisée sous le nom de la déesse Icauna, nom qui a donné celui des habitants de l'Yonne, les « Icaunais ». Seules des références à son nom ont été retrouvées ; nous en savons très peu sur le culte associé à la déesse.



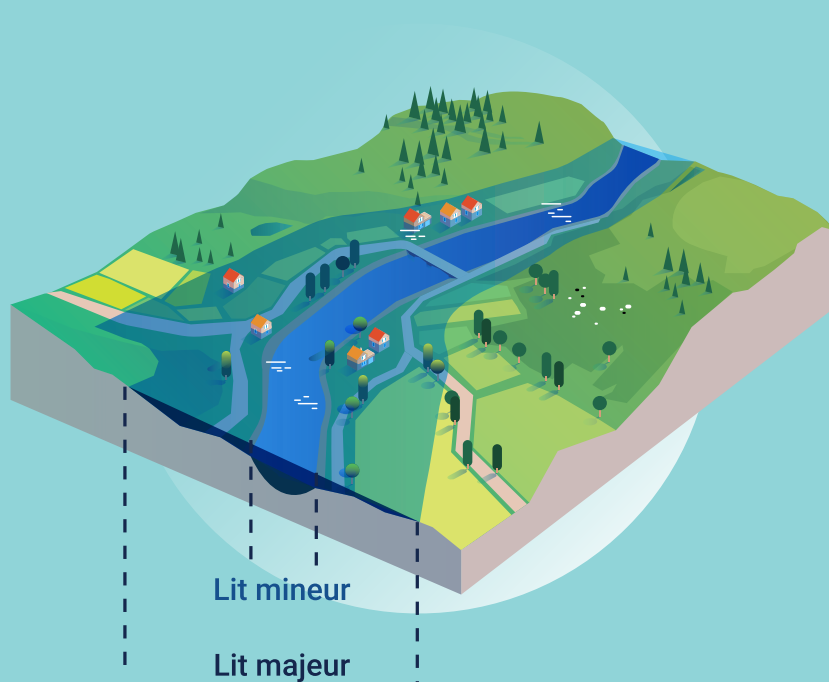
Au fil du temps, l'Yonne, comme d'autres rivières, a vu son histoire et sa configuration profondément transformées par les activités humaines, illustrant l'évolution de notre rapport à l'eau et notre volonté de la maîtriser et de nous établir près de ses rives. Or, une rivière reste soumise aux phénomènes naturels extrêmes, des aléas imprévisibles qu'on ne peut modifier sans risque.



2 SOUS LE PONT DE JOIGNY

Les cours d'eau en mouvement : Les cours d'eau sont des milieux vivants, dynamiques et mobiles qui évoluent pour maintenir leurs équilibres naturels. Les changements saisonniers de pluies et de températures modifient le débit et le niveau des cours d'eau. En été, ils connaissent souvent une période de basses eaux, appelée « étiage », à cause des températures élevées et du manque de pluies. Les températures élevées favorisent l'évaporation de l'eau, et l'eau tombée au sol s'évapore avant d'atteindre le cours d'eau.

En hiver, les pluies abondantes provoquent une période de hautes eaux, désignée comme « crue ». Toutefois, des périodes prolongées de pluie peuvent se produire à n'importe quel moment de l'année, ce qui rend le phénomène de crue non exclusif à l'hiver.



Tout au long de l'année, le cours d'eau s'écoule dans son lit mineur. Lors d'une crue, il peut déborder de ce lit et inonder son lit majeur. Or, parfois, l'Homme s'installe dans le lit majeur du cours d'eau, s'exposant ainsi à un risque d'inondation. Ce phénomène naturel peut être dangereux et perturber les activités humaines, les habitations, les réseaux d'eau potable, d'électricité, les axes de transports, etc.

1. La concomitance des crues : Lorsqu'une crue se produit en amont, elle génère une onde de crue qui se propage en aval. Lorsque l'Yonne et ses affluents sont en crue au même moment, et que leurs ondes de crues respectives se croisent aux confluences, on parle de concomitance des crues. Cette situation accentue considérablement l'intensité du phénomène et amplifie le risque de débordement.

À Joigny, la force de certaines crues s'explique par la concomitance des crues de l'Yonne avec celles de l'Armançon et/ou du Serein.

2. Le risque de ruissellement : L'inondation par ruissellement survient lorsque le sol, saturé en eau après de longues pluies, ne peut plus infiltrer l'eau, et/ou lorsque la nature du sol empêche l'infiltration, comme dans le cas des sols en ville imperméabilisés par le béton et le goudron. À Joigny, la côte Saint-Jacques est particulièrement exposée au phénomène de ruissellement.



1. Inondation de 1910 dans l'avenue Gambetta à Joigny © DTT89



2. Dégâts post-inondation par ruissellement à Joigny © Archives municipales de Joigny



2 SOUS LE PONT SAINT-NICOLAS

Les grandes crues de l'Yonne à Joigny : De grandes crues ont laissé une empreinte significative à Joigny : en 1836, 1866 et 1910. Lors de la crue de 1910, la rivière charriait divers matériaux : des arbres, du bois mort, des meubles, des meules de foin, etc. Le courant creusait des trous jusqu'à 2 mètres de profondeur sur certaines routes. Sur la rive gauche, plusieurs quartiers ont été submergés, causant d'importants dégâts aux logements, entreprises, routes et infrastructures ferroviaires. Des crues d'une telle intensité peuvent durer jusqu'à une semaine sur ce territoire. Outre le risque lié au courant, le maintien prolongé de l'eau fragilise fortement les infrastructures et les rend insalubres, tandis que les débris post-inondation peuvent causer de nombreux accidents.

Inondation de Janvier 1910
JOIGNY (Yonne) — Faubourg Saint-Florentin et le Mail



Inondation de 1910 dans l'avenue Roger Varrey à Joigny © DTT89

Crue centennale et probabilité d'occurrence : On évalue l'intensité d'une crue par son débit. La probabilité d'occurrence **1** indique la probabilité annuelle qu'une crue d'un certain débit se produise.

1	<u>1</u>	<u>1</u>	<u>1</u>
	5	10	100
2	Quinquennale	décennale	centennale

Plus la probabilité est faible, plus la crue est rare et plus elle est intense.

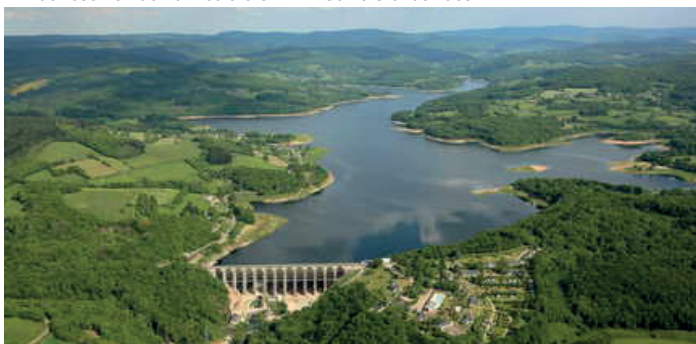
Ces probabilités sont appelées période de retour **2**, mais cette notion est mal comprise. Contrairement à la croyance populaire, une crue centennale ne survient pas tous les cent ans, mais a une probabilité de 1/100 de se produire chaque année.

La crue de 1910 est une crue centennale. Elle est la référence pour orienter les mesures de prévention du risque d'inondation.

Pannecière : Depuis 1949, le barrage et le lac-réservoir de Pannecière, dans le Morvan (Chaumard, Nièvre), influencent le débit de l'Yonne à son aval. Ils stockent les eaux (cours d'eau, pluies, etc.) en amont, garantissant un débit minimum pendant l'étiage. En période de crue, le barrage retient l'eau pour « écrêter » la crue en limitant le débit en aval. Cependant, lorsque la capacité maximale est atteinte, l'excédent d'eau est évacué par un déversoir, ce qui exige une surveillance continue de la structure. Sa capacité maximale est de 82 000 000 m³ soit l'équivalent de 21 866 piscines olympiques*. La gestion et la surveillance de cet ouvrage sont assurées par l'EPTB Seine Grands Lacs.

* de 3 mètres de profondeur

Lac-réservoir de Pannecière © EPTB Seine Grands Lacs



1836

1866

1910

1896

1955

1876

2001

1956

1970

2010

1958

2m40
débordement
sur les quais

3 QUAI GÉNÉRAL LECLERC

Le premier service de surveillance des crues en France : En 1854, l'État crée le Service Hydrométrique* du Bassin de la Seine afin de comprendre la dynamique des crues de la Seine et de ses affluents. La compréhension de ces dynamiques nécessitait des données, fournies par les agents du Service de la Navigation de la Seine (conducteurs, éclusiers, barragistes, techniciens, etc.). Ils étaient responsables de mesurer les hauteurs d'eau chaque jour et, parfois, le débit grâce à un jaugeage à flotteurs. Les données, transmises aux ingénieurs du Service Hydrométrique, permettaient la création de divers documents

décrivant la dynamique des cours d'eau du bassin.

**Hydrométrie est le terme relatif l'étude du niveau et du débit des cours d'eau, naturels ou artificiels, superficiels ou souterrains.*

L'annonce des crues : Les données collectées ont justifié la création d'un Service d'Annonce des Crues pour anticiper les crues, estimer leur hauteur d'eau et évaluer le risque d'inondation. Lorsque les conditions météorologiques ou que la rivière présentait un risque de crue, des Avis de Crue, étaient transmis aux préfectures et aux communes. Ainsi, les autorités et les habitants pouvaient se préparer à une inondation.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS
PONTS ET CHAUSSÉES
SERVICE HYDROMÉTRIQUE
DU BASSIN DE LA SEINE

M. _____
et M. _____ Ingénieur en chef
sous la direction de M. l'Inspecteur général, Président de la Commission d'annonce des crues.

Cotes maxima des grandes crues.	1836 Mai.	1866 Septemb.	1876 Mars.	1882 Décemb.	1889 Février	1896 Octob. Novemb.
Échelle du pont de Joigny (zéro à 0 ^m 16 sous l'écluse).	4 ^m 27	4 ^m 25	3 ^m 40	3 ^m 43	3 ^m 25	3 ^m 48
Échelle de St-Bond, pres sens (éch. aval).	5.71	5.69	4.35	4.39	4.33	4.85
Échelle du pont de Sens	4.20	4.30	3.40	3.34	3.35	3.56

Renseignements divers.	Altitudes du zéro.	Débitement commençant à	Inondation moyenne à	Navigat. crues à
Au pont de Joigny	75.23	2 ^m 40	3 ^m 40	2 ^m 38
A l'écluse de St-Bond (aval)	61.59	3.25	4.35	3.25
Au pont de Sens	62.56	2.30	3.40	2.20

D'après l'instruction générale approuvée le 20 août 1885 par M. le Ministre des Travaux publics, le service d'annonces ne commence que lorsque la crue paraît devoir dépasser la cote de 2^m30 à l'échelle de Sens (Pont).

Rivière d'Yonne Échelle de Sens (Pont)
Département de l'Yonne
(Art. 3 du Règlement de la station)

A V I S D E C R U E

Le _____ 19 _____ à _____ heure du _____

LA RIVIERE EST EN FORTE CRUE

Cote à _____ heure du _____ : _____ m cent

Hausse { de _____ Depuis l'avis précédent
ou _____ }
Baisse { de _____ du _____ à _____ heure du _____

Étale le _____ à _____ heure du _____

Maximum observé le _____ à _____ heure du _____ : _____ m. _____

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Les prévisions relatives aux crues de l'_____ sont affichées _____

Bureau du Service Hydrométrique, Sens, rue Abélard, 15.

—G

Avis de crue du Service Hydrométrique du Bassin de la Seine au ont de Sens © Archives Départementales de l'Yonne

À l'époque, le téléphone n'existait pas encore. Le télégraphe permettait de transmettre instantanément un message (télégramme) à l'aide d'un code linguistique.

La station de surveillance à Joigny : Aujourd'hui, les stations mesurent en temps réel la hauteur et le débit des cours d'eau, permettant d'avoir une meilleure réactivité. Depuis 2010, la ville de Joigny est dotée d'une station.

Les records de l'Yonne à Joigny

Débit moyen journalier (m³/s)

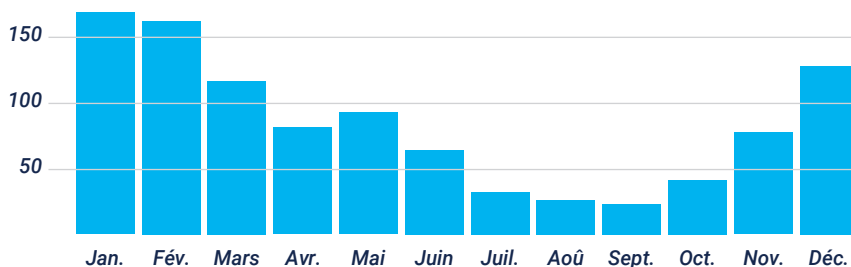
Minimum m³/s
8,39

Le 30 août 2022 lors de la sécheresse exceptionnelle de 2022*

Maximum m³/s
744

Lors de la crue du 24 janvier 2018

Débit en m³/s
200



Débit moyen mensuel (calculé sur les données de 2010 à 2024)

*Un record qu'on souhaiterait ne pas battre souvent, malgré le réchauffement climatique.

Vigicrues : À présent, les autorités et la population peuvent se renseigner sur les risques de crues annoncés pour les 24 prochaines heures grâce aux données disponibles sur Vigicrues. Le risque est évalué sur une échelle de vigilance de quatre couleurs.



- Risque de crue majeure
- Risque de crue génératrice de débordements importants
- Risque de crue génératrice de débordements
- Pas de vigilance particulière

Lors d'un risque avéré d'inondation, les services de la préfecture informent les collectivités impactées et le préfet peut déclencher une cellule de crise avec les principaux services concernés (DDT, SDIS, Forces de l'ordre, Conseil départemental, etc.). Les communes sont alors invitées à appliquer leur PCS (Plan Communal de Sauvegarde).



4 ENTRE LE QUAI GÉNÉRAL LECLERC ET LE QUAI D'ÉPIZY

Joigny a vu son paysage évoluer considérablement au fil des années, la ville s'étendant peu à peu et organisant son territoire.

L'Yonne plus sauvage : Avant les interventions humaines, la morphologie de l'Yonne ressemblait davantage à celle d'une rivière naturelle. Le lit de l'Yonne à Joigny était plus étendu et parsemé de petites îles ou de bancs de sable (attérissements). Ceux-ci se forment naturellement par l'accumulation de sédiments (sable, gravier, roches, etc.) et peuvent être temporaires.

Près du pont Saint-Nicolas, deux îles abritaient chacune un moulin : le petit moulin et le grand moulin. Ces moulins étaient des investissements majeurs, et leurs biefs offraient aux pêcheurs des lieux propices à la pêche. Au 18^e siècle, ils perdirent de leur importance et furent démolis lors de la reconstruction des arches du pont, les îles disparurent peu à peu.

La ripisylve, végétation naturelle qui borde la rivière, a été retirée pour créer un chemin de halage le long de l'Yonne, essentiel à la navigation. Au 18^e siècle, des quais ont été érigés pour remplacer les berges en terre, vulnérables à une érosion intense en l'absence de végétation, ce qui entraînait la destruction du chemin de halage.

Certains toponymes (noms des lieux) à Joigny sont inspirés de l'Yonne : la Porte aux Poissons (●), **les rues Basses** et **Haute Pêcherie**.



Petit à petit la ville s'agrandit : Au Moyen Âge, la ville de Joigny s'installe sur la rive droite autour d'un château fort et se dote de fortifications, formant l'actuel centre-ville. À la même époque, l'hôpital de Joigny est édifié sur la rive gauche. Avec le temps, la ville prospère et s'étend au-delà de ses remparts, qui seront démolis à partir du 18^e siècle.

L'arrivée du chemin de fer au 19^e siècle marque le début d'un développement significatif sur la rive gauche. Ce nouvel axe de transport attire de nouvelles entreprises, entraînant l'essor de quartiers comme les Pontons, le Faubourg du Pont et la zone industrielle de la petite île. Cependant, la rive gauche est davantage sujette aux inondations, en raison de son relief peu prononcé, dans la plaine de l'Yonne.

Une rive gauche gaugée* : Autrefois, la rive gauche était peuplée de nombreux étangs, marais et zones humides, des lieux de transition entre la terre et l'eau souvent submergés ou saturés d'eau de manière temporaire ou permanente. Elles ont été progressivement détruites par le drainage ou des terrassements (remblai), notamment lors des travaux de la ligne ferroviaire. La disparition de ces zones humides a un impact important : elles remplissaient le rôle d'éponges en absorbant l'eau des pluies en hiver ainsi que l'excès d'eau lors des crues des cours d'eau, pour la restituer progressivement durant la saison sèche.

**Mot patois bourguignon signifiant mouillé, imbibé, trempé.*



L'Etang de Meurt-de-Froid non loin de l'emplacement de la gare © Archive municipale de Joigny

Se préparer et s'adapter au risque : Il est primordial de s'adapter au risque d'inondation en réduisant la vulnérabilité des biens et des personnes. De nombreux documents ont été élaborés pour atteindre cet objectif.

Le Plan de Prévention des Risques d'inondation (PPRI) est l'outil clé de planification pour la prévention des risques d'inondation. Il identifie les zones à risque et peut y imposer des interdictions ou des recommandations de construction. Concernant l'aménagement du territoire, le Plan Local d'Urbanisme (PLU), un document clé en urbanisme, prend en compte le PPRI.

Les citoyens sont informés sur les risques et les mesures de prévention, protection et sauvegarde en place à travers le Document d'Information Communale sur les Risques Majeurs (DICRIM). Les collectivités doivent élaborer une stratégie de prévision, d'anticipation et d'évacuation, dans un Plan Communal ou Intercommunal de Sauvegarde (PCS/PICS) pour la gestion de crise.

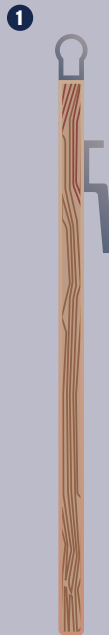
5 ENTRÉE DU CANAL DE DÉRIVATION

Le barrage d'Épizy : Le barrage d'Épizy est géré par l'établissement Voies navigables de France, et destiné à la navigation. Il maintient un niveau d'eau constant pour la navigation, l'alimentation des canaux, et pour les autres usages de l'eau (agriculture, industrie, prélèvement).

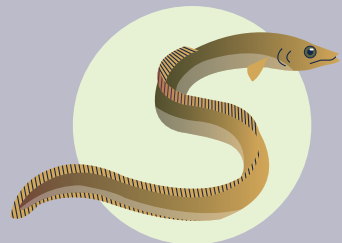
Avant qu'il ne soit doté d'un système à clapet en 1956, ce barrage était équipé d'un système à aiguilles ❶. Celles-ci, alignées côte à côte, formaient un rideau empêchant l'eau de passer. Elles sont attachées à des cadres métalliques, appelés fermettes.

La continuité de l'Yonne : Les ouvrages obstruant les rivières (barrages, retenues, écluses, seuils, etc.) doivent permettre la libre circulation de l'eau, des sédiments (sables, graviers, roches, etc.) et des poissons, surtout les migrateurs. Les poissons ne sont pas sédentaires dans les cours d'eau, certains migrent pour chasser, se reproduire

La continuité écologique est assurée par des passes à poissons, comme par exemple sur le barrage de Batardeau à Auxerre lors de sa reconstruction (2022-2024).



L'anguille est un poisson migrateur présent dans l'Yonne. Elle naît en mer et voyage pour remonter nos rivières, où elle passe la majeure partie de sa vie. À maturité, elle redescend les rivières pour retourner en mer et s'y reproduire.



Anguille d'Europe
Anguilla anguilla
↔ 50 cm ↔



Les écosystèmes aquatiques subissent diverses pressions humaines, telles que les altérations de la morphologie des cours d'eau (obstacles à la continuité, berges artificielles, etc.) et la pollution qui affecte la qualité de l'eau (rejets polluants, réchauffement des eaux, etc.). Cette dégradation contribue lentement à l'extinction de diverses espèces.

Les déchets, en veux-tu en voilà : Dans un bassin versant, tout ce que nous jetons peut finir par ruisseler dans le cours d'eau, que ce soit en ville ou à la campagne. Les déchets jetés au sol ou dans les caniveaux peuvent finir dans le réseau d'eaux pluviales, qui se déverse directement dans la rivière. On trouve une abondance de déchets dans les canaux et l'Yonne, des vi-

sibles comme les emballages alimentaires, bouteilles et mégots, aux inattendus comme vélos, trottinettes, téléphones, pneus, fusils, obus et épaves de voitures. Ils perturbent le fonctionnement des ouvrages tels que les barrages et les écluses, et peuvent les endommager. De plus, lors de leur dégradation, ces déchets libèrent des substances toxiques qui peuvent nuire à la vie aquatique, et ces

substances continuent leur voyage jusqu'à la mer et l'océan.

Il existe des Plans de Gestion des Déchets spécifiques pour gérer les déchets générés et emportés lors des crues, ce qui aide à réduire les risques d'accidents et de pollution.

Pour atténuer cette pollution, il faut protéger notre environnement. Le Syndicat des Déchets du Centre Yonne (SDCY) mène des campagnes éducatives pour divers publics et soutient les nettoyages citoyens locaux.



6 LE PONT SUSPENDU DE CÉZY

À la découverte d'un autre cours d'eau : Le Vrin (ou Saint-Vrin), prenant sa source dans la forêt de Merry-la-Vallée à 37 km de là, traverse la commune de Cézy avant de rejoindre l'Yonne. Cette rivière a un réseau hydrographique complexe, divisé en de nombreux bras, chacun formant un parcours d'eau distinct, séparé du lit principal, qui peut ou non se reconnecter à celui-ci.

Flottage du Bois sur le Vrin : Au début du 18^e siècle, le Vrin a été aménagé pour permettre le flottage du bois à bûche perdue, afin

d'exploiter les forêts du bassin du Vrin et satisfaire la demande croissante en bois. Une fois coupées, les bûches étaient marquées du sceau du propriétaire et jetées dans le cours d'eau. Le courant les transportait jusqu'au port situé à la confluence avec l'Yonne. Elles étaient ensuite retirées de l'eau, triées, et acheminées à Paris via l'Yonne.

Le flottage nécessitait un bon débit dans les cours d'eau. Pour cela, on installait des étangs ou des barrages sur le réseau hydrographique pour réaliser des lâchers d'eau. Ces

lâchers créaient des crues contrôlées, facilitant le transport des bûches.

Quel est le rôle de cette passerelle ? La zone entre l'écluse de Saint-Aubin-sur-Yonne et l'Yonne à Cézy est très vulnérable aux crues. Construite au 19^e siècle, une passerelle piétonne servait à traverser la zone inondée entre le canal et l'Yonne. Bien qu'elle ait été reconstruite, elle n'est plus praticable pour des raisons de sécurité, mais reste un élément patrimonial important.

Les restes de la passerelle de la route entre Cézy et Saint-Aubin-sur-Yonne après la crue de 1910
© Archive départementale de l'Yonne



Top 3 des façons de traverser l'Yonne par Cézy :

Le gué est un lieu où l'on peut traverser un cours d'eau à pied, à dos d'animal ou en véhicule sans danger. La traversée s'effectue en se frayant un chemin sur des « hauts-fonds », les sections les moins profondes du cours d'eau, ainsi que sur les atterrissements et les îles.

Le bac, en service depuis le 16^e siècle, est un bateau à fond plat semblable à une plateforme, utilisé pour traverser la rivière d'une rive à l'autre. Au départ, il était tracté d'une rive à l'autre à l'aide d'une chaîne ou d'un cordage tiré par des chevaux et fixé à un pieu sur l'autre rive. Ce système s'est progressivement amélioré jusqu'au 19^e siècle, moment où la construction du pont mit fin à son utilisation.

Le pont suspendu est un type de pont où de grands câbles soutiennent le tablier, la surface où circulent les véhicules ou les piétons. Ces câbles sont fixés aux tours situées de chaque côté de la rive du cours d'eau. Ces ponts donnent l'illusion de flotter au-dessus de l'eau, offrant ainsi une esthétique élégante et reconnaissable, résultat d'une prouesse technologique. Leur architecture les transforment souvent en symboles des villes où ils se trouvent.

Les travaux du pont à Cézy débutèrent en 1845 et, un an plus tard, le pont fut inauguré.
Longueur de l'ouvrage : 120m Largeur de l'ouvrage 4.20m



7 ÉTANG DE SAINT-AUBIN

Érosion et dépôt, une histoire de balance.

Les cours d'eau sont considérés comme des milieux dynamiques, en perpétuel changement. De l'amont vers l'aval, le cours d'eau érode, transporte et dépose des sédiments de toutes tailles, issus des sols et des roches qui constituent son lit mineur et ses berges : blocs rocheux, galets, graviers et sables. Ces sédiments, de différentes couleurs, témoignent de la diversité géologique rencontrée par le cours d'eau. Le cours d'eau oscille constamment entre érosion et dépôt de sédiments, cherchant constamment un équilibre entre son débit liquide (eau) et son débit solide (sédiments). La taille des sédiments (granulométrie) et la force de la pente sont des paramètres supplémentaires dans cette dynamique.

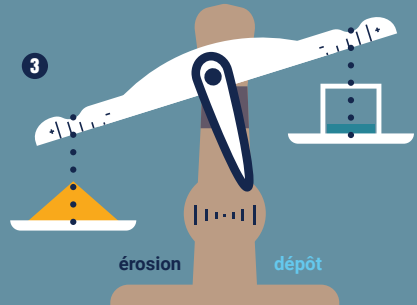
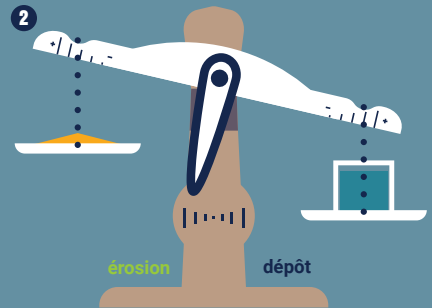
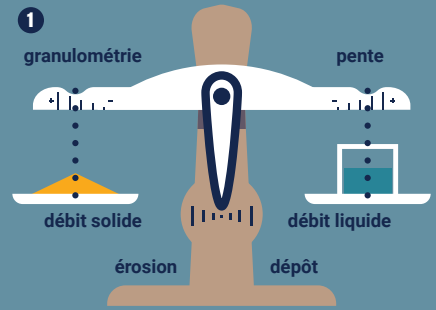
1 Pour exprimer cette idée « d'équilibre » on représente cette dynamique à l'aide de la Balance de Lane.

2 Lorsque le débit en eau et/ou que la pente est fort(e), le cours d'eau va générer de l'érosion pour retrouver son équilibre.

3 Lorsque le débit en eau et/ou que la pente est faible, des sédiments se déposent, créant ainsi des plages, des îles et des atterrissements.

En entravant cette dynamique naturelle (érosion/dépôt) par intervention humaine, le cours d'eau cherchera à rétablir son équilibre, engendrant ainsi des phénomènes d'érosion ou de dépôt extrême, voire d'envasement.

Durant une crue, l'érosion devient plus prononcée que d'habitude, entraînant des modifications partielles du lit du cours d'eau, de ses îles, plages et atterrissements.

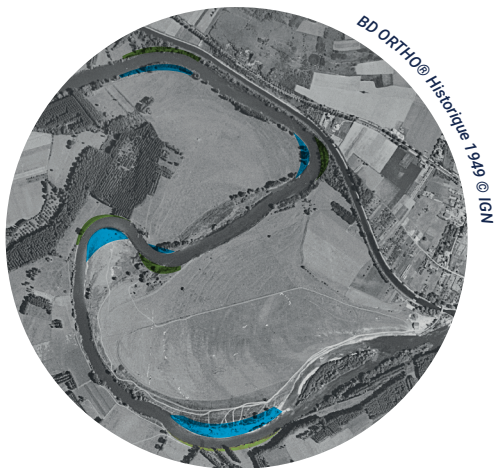


Méandriques : Les méandres, ces formes sinueuses caractéristiques, sont créés par cette dynamique naturelle dans tous les cours d'eau, qu'ils soient de petits ruisseaux ou de grandes rivières comme l'Yonne.

Ainsi, avant les travaux du chenal, sur le lit de l'Yonne entre Joigny et Saint-Aubin-sur-Yonne, on pouvait observer cette dynamique d'érosion et de dépôt dans les méandres :

Les zones de dépôt dans les rives intérieures (**convexes**).

Les zones d'érosion dans les rives extérieures (**concaves**).



Grâce à cette dynamique, les méandres et le lit du cours d'eau sont en perpétuelle évolution. Pour l'Yonne, ce changement s'opère sur une échelle de temps si vaste que nous ne pouvons pas le percevoir à notre échelle humaine. Au fil des siècles et des crues, les cours d'eau sculptent leur lit, transformant sans cesse les paysages.

Renaturation des cours d'eau : L'homme est intervenu pendant des décennies sur les cours d'eau, à travers de divers travaux : seuils, déviations, rectifications, destruction des ripisylves, curages, etc. Ces actions ont perturbé le fonctionnement naturel des cours d'eau, entraînant une diminution de la biodiversité, une dégradation de la qualité de l'eau et une augmentation du risque d'inondation.

Le Syndicat Mixte Yonne Médian (SMYM) œuvre pour restaurer et préserver la qualité des milieux aquatiques de son territoire. Il porte des actions de renaturation en rétablissant la continuité des espèces et des sédiments (aménagement et gestion des ouvrages), en restaurant la forme naturelle des cours d'eau (reméandrage, restauration des berges, etc.) et leurs ripisylves, et en protégeant les milieux associés (zones humides, plans d'eau, mares, etc.).

Dans le cadre du risque d'inondation, il veille à la préservation des milieux en utilisant les « solutions fondées sur la nature », telles que les Zones d'Expansion de Crues, la plantation de haies, la dé-imperméabilisation des sols, etc.

Au sein d'un Programme d'Action de Prévention des Inondations (PAPI) porté par l'EPTB Seine Grands Lacs, axé sur la protection des biens et des personnes, le SMYM réalise plusieurs actions telles que l'installation de repères et d'échelles de crue, la réalisation d'un diagnostic de vulnérabilité du territoire, et l'étude de l'intégration du risque d'inondation dans les documents d'urbanisme, etc.

On ne peut certes pas se targuer d'avoir une rivière sauvage, mais l'Yonne reste une rivière ancrée dans l'histoire et l'identité du paysage local. Il vaut mieux la considérer désormais comme un atout pour le territoire plutôt que de la voir seulement comme un milieu dont les aléas présentent un risque d'inondation.



Légende

1 Bord de l'Yonne, face au marché couvert

Suivez le chemin le long de l'Yonne en direction du pont Saint-Nicolas, passez en dessous et vous trouverez une échelle de crues ainsi que des repères de crues.

2 Le pont Saint-Nicolas

Poursuivez le long de l'Yonne jusqu'à atteindre une zone de stationnement parallèle au quai du général Leclerc. Arrêtez-vous à la fin de celui-ci pour admirer l'Yonne et le port de plaisance.

3 Le quai général Leclerc face au port de plaisance rive gauche

Poursuivez le long du passage piéton sur le quai général Leclerc en suivant l'Yonne, jusqu'à arriver à une zone de stationnement parallèle au quai, à l'intersection avec le quai d'Epizy.

4 Le quai général Leclerc avant le quai d'Epizy

Suivez le quai d'Epizy jusqu'à atteindre l'ancienne écluse et le pont, à l'entrée du chemin de halage du canal de dérivation.

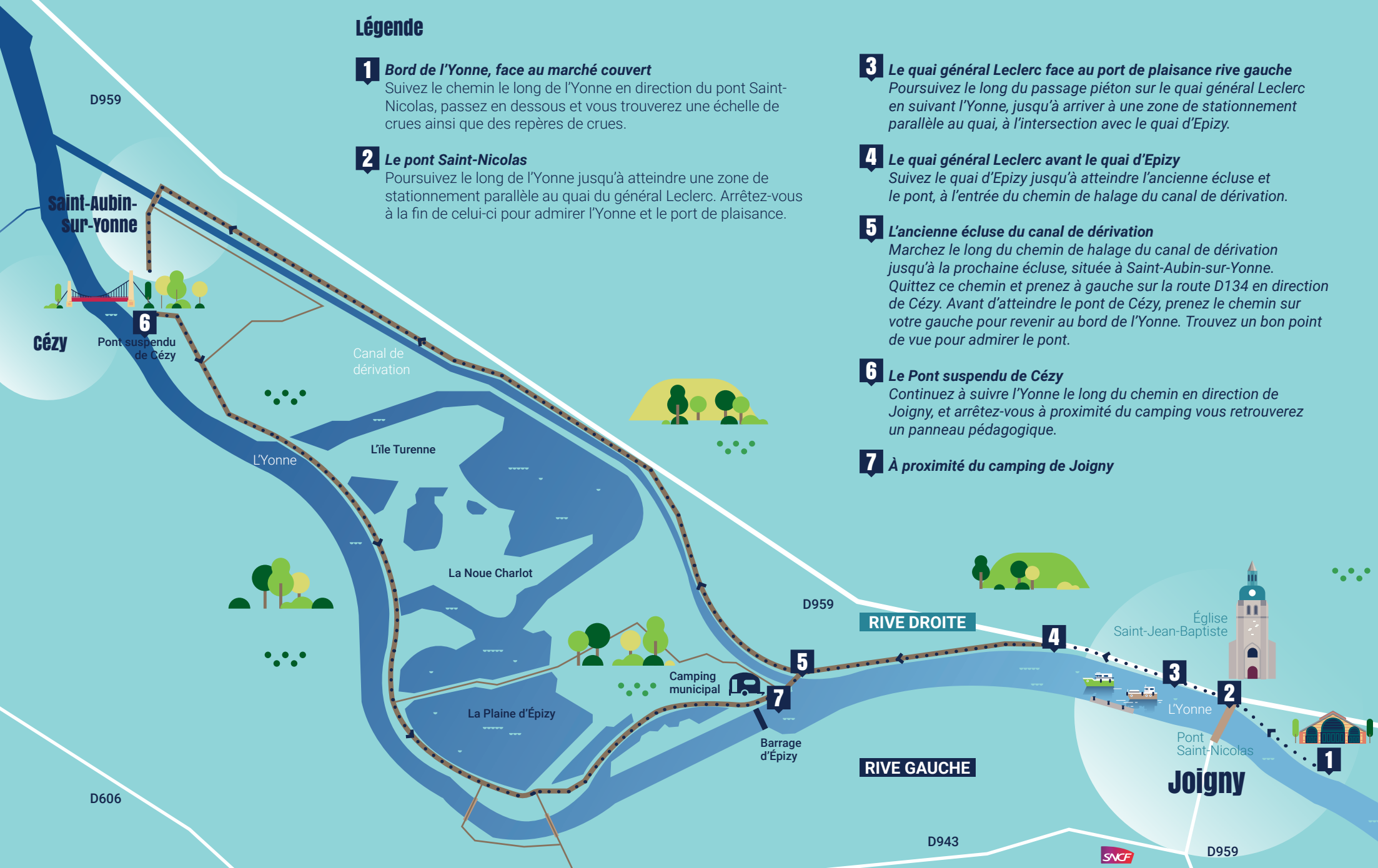
5 L'ancienne écluse du canal de dérivation

Marchez le long du chemin de halage du canal de dérivation jusqu'à la prochaine écluse, située à Saint-Aubin-sur-Yonne. Quittez ce chemin et prenez à gauche sur la route D134 en direction de Cézy. Avant d'atteindre le pont de Cézy, prenez le chemin sur votre gauche pour revenir au bord de l'Yonne. Trouvez un bon point de vue pour admirer le pont.

6 Le Pont suspendu de Cézy

Continuez à suivre l'Yonne le long du chemin en direction de Joigny, et arrêtez-vous à proximité du camping vous retrouverez un panneau pédagogique.

7 À proximité du camping de Joigny



Durée du parcours (environ)



2h
à pied

30
min
à vélo

Distance



6
kilomètres

Balade accessible avec une poussette, en vélo et aux personnes à mobilités réduites.

Pour chaque étape contenant un panneau nous vous conseillons de consulter les panneaux puis le livret.

Ce parcours n'est pas balisé, il est donc important de suivre le plan.

Télécharger
l'application

LegendR
disponible sur
Apple Store
et Play Store

